

Assemblée générale extraordinaire des membres du RAFSSS

Mardi 23 janvier 2024, de 13h30 à 15h30, sur Zoom

Projet de procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire, mot de bienvenue et présentation des participantes

Les participantes font un tour de table pour se présenter.

2. Nomination d'une présidente d'assemblée et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Chantale Gobeil de L'Arrêt-Source et appuyé par Patricia Quintard de La Rue des Femmes, que Marie LaRochelle soit présidente d'assemblée et Maud Provost soit au secrétariat.

Adopté à l'unanimité

Christine Drolet du Centre d'éducation et d'action des femmes propose et Sophie Lemay de Halte-Femmes à Montréal-Nord appuie la présence comme observatrice de Sarah-Michelle Thomas, représentante de la Table régionale des centres de femmes de Montréal métropolitain-Laval.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence fait la lecture de l'ordre du jour proposé qui se lit comme suit:

- 1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire, mot de bienvenue et présentation des participantes
- 2. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Présentation et ratification des modifications aux règlements généraux
- 5. Présentation et ratification des modifications aux Lettres patentes
- 6. Évaluation et clôture de l'assemblée générale extraordinaire

Il est proposé par Amira Bensahli de Femmes du monde à Côte-des-Neiges et appuyé par Christine Malebranche du Centre de santé des femmes de Montréal, que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté à l'unanimité

4. Présentation et ratification des modifications aux règlements généraux

Diana présente des modifications, telles qu'adoptées par le conseil d'administration, le 12 décembre 2023. Les membres posent des questions et discutent sur les éléments suivants :

Article 15: Argent de concertation:

On se demande si retirer la contribution aux regroupements et en faire une politique à part impliquerait que le CA pourrait adopter des dispositions à cet effet sans consulter les membres dans l'assemblée générale annuelle.

Une inquiétude demeure, même s'il y a une bonne dynamique au CA actuellement, cela pourrait changer. Une procédure claire et pérenne qui n'est pas ouverte à interprétation devra être ébauchée. Pour se protéger, il serait intéressant que les règlements généraux mentionnent le fait que la politique doit être entérinée par les membres lors de l'assemblée générale annuelle.

Le fait de retirer le sujet de l'argent de concertation d'un document officiel comme les règlements généraux pourrait fragiliser nos acquis historiques. Les membres souhaitent que le soutien à la concertation régionale demeure un élément important pour le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux.

Article 11.4 Durée des mandats :

Le nombre illimité de mandats protège les groupes contre les abus de pouvoir. Avec la montée des discours masculinistes, et ce, même dans les groupes féministes, on préfère s'en prémunir.

Sarah-Michelle de la Table régionale des centres de femmes explique que le conseil d'administration est venu à la conclusion, après délibération, que le RAFSSS possède d'autres politiques mieux équipées pour encadrer les abus de pouvoir dans le conseil d'administration.

Il est proposé par Linda Basque d'Info-Femmes et appuyé par Christine Drolet du Centre d'éducation et d'action des femmes, que l'article 15, qui porte sur l'Argent de concertation, soit remanié par le conseil d'administration pour tenir compte des inquiétudes et des considérations exprimées dans la discussion des membres ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Viviane Lavoie du Centre des femmes du Plateau Mont-Royal appuyé par Patricia Quintard de La Rue des Femmes, que l'on adopte en bloc des règlements généraux à l'exception de l'article 15.

Adopté à l'unanimité

5. Présentation et ratification des modifications aux Lettres patentes

Diana présente les modifications, telles qu'adoptées par le conseil d'administration le 12 décembre 2023.

Il est proposé par Amira Bensahli de Femmes du monde à Côte-des-Neiges et appuyé par Sophie Lemay de Halte-Femmes Montréal-Nord, que l'on adopte les modifications faites aux Lettres patentes

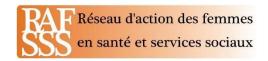
Adopté à l'unanimité

6. Évaluation et clôture de l'assemblée générale extraordinaire

- Belle rencontre efficace.
- J'ai beaucoup appris.
- Bravo!
- Merci aux membres d'avoir été là.
- On a hâte de voir la suite.
- Les choses changent au RAFSSS, mais nous avançons ensemble sans perdre qui nous sommes.
- Merci, Marie, pour l'animation!
- Merci à Maud pour la prise de notes!

La levée de l'assemblée est proposée par Christine Drolet du Centre d'éducation et d'action des femmes, à 14h50.





Personnes présentes à l'assemblée générale extraordinaire des membres du Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux tenue le 23 janvier 2024 sur Zoom

Amira Bensahli, Femmes du monde à Côte-des-Neiges Carolina Eleazzaro, Centre de femmes solidaires et engagées

Chantale Gobeil, L'Arrêt-Source

Christine Drolet, Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF)

Christine Malebranche, Centre de santé des femmes de Montréal

Danielle Mongeau, La Maison Dalauze

Etni Cortés, Centre des Femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles

Isabelle Rivard, Centre des femmes Rivière-des-Prairies

Linda Basque, Info-Femmes

Panchi Chakma, Centre communautaire des femmes sud-asiatiques

Paola Fonseca, Mouvement contre le viol et l'inceste (Membre, sans droit de vote)

Patricia Quintard, La Rue des Femmes

Sophie Lemay, Halte-Femmes Montréal-Nord

Vicky Zois, Mouvement contre le viol et l'inceste

Viviane Lavoie, Centre des femmes du Plateau Mont-Royal

Diana Lombardi, RAFSSS – coordonnatrice (sans droit de vote)

Maud Provost, RAFSSS – organisatrice communautaire (sans droit de vote)

Marie Larochelle, Présidente d'assemblée (sans droit de vote)

Sarah-Michelle Thomas, Table régionale des centres de femmes de Montréal métropolitain – Laval

(administratrice, observatrice, sans droit de vote)

19 présences au total, 14 personnes votantes